
Présidence : Malte

SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL PERMANENT (1458^e séance plénière)

1. Date : vendredi 26 janvier 2024 (dans la Ratsaal et par visioconférence)

Ouverture : 15 h 05

Clôture : 16 h 40

2. Présidente : Ambassadrice N. Meli Daudey

Présidente, Fédération de Russie (PC.DEL/19/24/Rev.1)

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : AGRESSION EN COURS DE LA FÉDÉRATION DE
RUSSIE CONTRE L'URKAINE

Présidente, Secrétaire générale, Ukraine (PC.DEL/43/24), Belgique-Union européenne (l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, la Géorgie, la Macédoine du Nord, la Moldavie, le Monténégro et l'Ukraine, pays candidats ; l'Islande et le Liechtenstein, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que l'Andorre, Monaco et Saint-Marin, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/39/24), Pologne (PC.DEL/29/24 OSCE+), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/21/24), Royaume-Uni (PC.DEL/37/24 OSCE+), Norvège (PC.DEL/28/24), Suisse (PC.DEL/31/24 OSCE+), Macédoine du Nord, Finlande, Türkiye (PC.DEL/26/24 OSCE+), Canada (PC.DEL/23/24), Allemagne (PC.DEL/35/24 OSCE+), France (PC.DEL/27/24 OSCE+), Estonie (PC.DEL/22/24 OSCE+), Bulgarie (PC.DEL/30/24 OSCE+), Suède (PC.DEL/46/24 OSCE+), Lettonie (PC.DEL/38/24 OSCE+), Roumanie (PC.DEL/40/24 OSCE+), Lituanie (PC.DEL/44/24 OSCE+), Pays-Bas (PC.DEL/32/24 OSCE+), Italie, Danemark (PC.DEL/33/24 Restr.).

Point 2 de l'ordre du jour : AFFAIRES COURANTES

Aucune déclaration

Point 3 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

Aucune déclaration

4. Prochaine séance :

Jeudi 1^{er} février 2024, à 10 heures, dans la Neuer Saal et par visioconférence